



**SÉMINAIRE**  
**MANAGEMENT SÉCURITÉ-SANTÉ**  
**DANS LA FONCTION PUBLIQUE**



## Vers un poste de travail adapté à l'individu

**Mauro Moscardelli**  
**Attaché/Evaluateur SST**

29 novembre 2022



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Service national de la sécurité  
dans la fonction publique



## Loi modifiée du 19 mars 1988

Dans le cadre de la loi modifiée du 19 mars 1988 concernant la sécurité dans la fonction publique, le responsable, donc le chef d'administration ou le directeur a des obligations d'adapter le travail à l'homme. Ceci inclut:

- les tables et sièges de travail de bureau,
- l'éclairage,
- l'acoustique,
- l'ambiance thermique,
- la qualité de l'air ambiant,
- l'espace de travail,
- l'accessibilité

des locaux de travail.



## Ergonomie physique de conception

Dans le cadre de la loi modifiée du 19 mars 1988 concernant la sécurité dans la fonction publique, c'est plus précisément la notion d'ergonomie physique de conception qui est visée.

### Ergonomie physique

- S'intéresse aux caractéristiques anatomiques, anthropométriques, physiologiques et biomécaniques humaines, en relation avec l'activité physique. (Par exemple, les postures de travail, la manipulation de matériel, les mouvements répétitifs, les troubles musculo-squelettiques liés au travail).



## Définition « Ergonomie »

Par ergonomie, on entend l'adaptation du travail à l'homme et non l'inverse.

L'objectif est de créer de bonnes conditions de travail afin de réduire au maximum les contraintes et les efforts nuisibles à la santé.

L'homme moderne passe souvent plus de temps au travail qu'à la maison. De plus, la vie quotidienne est marquée par des activités sédentaires ou ne nécessitant que peu de mouvements (voiture, bus, train, repas, télévision, lecture, sommeil, etc.).



## Risques liés à l'ergonomie physique de conception

- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
  - douleurs dorsales et lombaires,
  - douleurs aux épaules et au cou et/ou aux extrémités supérieures,
  - extrémités inférieures
  - Tensions musculaires
- Troubles oculaires
- Troubles de l'ouïe
- Troubles cardiovasculaire
- Performances cognitives
- Maladies infectieuses



## Origines des risques liés à l'ergonomie physique de conception

- Equipement de travail ne répondant pas à l'anthropométrie de l'agent comme par exemple
  - tables et sièges de travail de bureau, écran, clavier, souris, téléphone, etc.
  
- Conditions défavorables au niveau de l'environnement de travail comme par exemple
  - l'éclairage
  - l'acoustique
  - l'ambiance thermique
  - la qualité de l'air ambiant
  - l'espace de travail
  - l'accessibilité



## Solutions (améliorations) aux risques liés à l'ergonomie physique de conception

- Equipement de travail répondant à l'anthropométrie de l'agent comme par exemple
  - tables et sièges de travail de bureau, écran, clavier, souris, téléphone, etc.

⇒ Souvent les équipements déjà à disposition répondent aux normes et peuvent être réglés de façon à être adaptés à l'ergonomie de l'agent. Un manque d'information des responsables et des agents en sont les causes.

⇒ Eviter les positions statiques! Notre prochaine posture est la meilleure posture!





## Solutions (améliorations) aux risques liés à l'ergonomie physique de conception

- Conditions favorables au niveau de l'environnement de travail comme par exemple
    - l'éclairage (Contraste de luminosité/Eblouissement/Protection solaire)
    - l'acoustique (Bruit/Bureau paysager)
    - l'ambiance thermique (Température/Humidité/Vitesse de l'air)
    - la qualité de l'air ambiant (CO<sub>2</sub>/Ventilation)
    - l'espace de travail (Dimensions local/Mouvements)
    - l'accessibilité (Personnes mobilité réduite, malvoyants, malentendantes)
- => Application de méthodes techniques et organisationnelles





## Loi modifiée du 19 mars 1988

⇒ D’où la nécessité d’une formation d’un “délégué conseil en ergonomie” dans la fonction publique principalement pour les postes de travail à caractère informatique, mais aussi les salles de classe et autres postes de travail.



## Objectifs de la formation



"15297971\_m" by [solutionist999](#) is licensed under [CC BY-NC 2.0](#).

- Formation du « délégué conseil en ergonomie » de toute institution en vue de conseiller leur responsable et leurs collègues sur l'utilisation ou la planification adaptée des locaux et plus spécifiquement des postes de travail à caractère informatique.
- Apprendre comment expliquer l'utilisation adéquate d'équipements à disposition des agents afin d'atteindre une meilleure prévention et des conditions de travail et d'enseignement prospères.



## Objectifs de la formation



"15297971\_m" by [solutionist999](#) is licensed under [CC BY-NC 2.0](#).

- Sensibiliser les responsables à la bonne configuration des postes de travail à caractère informatique et des conséquences si ce matériel est mal adapté à l'homme, comme par exemple les troubles musculo-squelettiques (TMS), maux de tête, tension musculaires, etc.
- Sensibiliser sur l'importance des conditions climatiques, hygiéniques, lumineuses et acoustiques sur le lieu de travail et d'enseignement.



## Besoins ergonomiques

- Il faut distinguer entre les besoins ergonomique généraux de la majorité des agents et les besoins spécifiques d'agents qui notamment suite à une pathologie auront besoin d'une position ou de moyens de travail spécifiques.
- Tandis que la majorité des agents pourra être encadrée par un agent qui aura suivi une formation de „délégué conseil en ergonomie“, les cas spécifiques relèvent du ressort de la médecine du travail.
- Pour les personnes dont les valeurs anthropométriques ne sont pas incluses dans la norme, plus grand-plus petit, plus lourd-moins lourd ou dans le domaine de réglage des équipements à disposition, des équipements adaptés doivent être fournis. Ils sont souvent livrables.



## Autres thèmes abordés

- Les yeux (Types de lunettes)
- Situation de conseil en pratique (Communication/Mise en situation/Distances sociales)
- Stratégies de mise en œuvre (Grandes administrations/Services)
- Ergonomie dans les salles de classe
- Ergonomie à un poste d'accueil (réception)



## Ergonomie dans les salles de classes



"Showa Women's University" by Dick Thomas Johnson is licensed under [CC BY 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/).



"School room y" by Dick Thomas Johnson is licensed under [CC BY 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/).

Salle de classe avec les mêmes chaises et tables pour tous les participants

Salle de classe avec différentes chaises et tables adaptées aux participants

A ne pas oublier l'ambiance thermique, la qualité de l'air ambiant, l'acoustique, l'éclairage, l'espace de travail et l'accessibilité.



## Ergonomie à un poste d'accueil (réception)

Veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'espace pour les pieds et les jambes afin d'éviter de se pencher en avant, comme c'est le cas lorsque l'on travaille debout à un poste de travail. Cela vaut aussi bien pour l'agent que pour le client.

À cet égard, on peut également se référer à la norme ILNAS EN 527-1 (Mobilier de bureau - Tables de travail de bureau - Partie 1 : Dimensions) afin de définir l'espace pour les pieds et les jambes.

Recommandations ergonomiques,

1. Environ 60% en position assise,
2. Environ 30% en position debout et
3. Environ 10% marcher ou bouger.

A ne pas oublier l'ambiance thermique, la qualité de l'air ambiant, l'acoustique, l'éclairage, l'espace de travail et l'accessibilité.

"receptionist" by [gagilas](#) is licensed under [CC BY-SA 2.0](#).





## Conclusion

Les conditions ergonomiques, climatiques, hygiéniques, lumineuses et acoustiques sur le lieu de travail doivent être telles que les personnes puissent se sentir à l'aise et qu'il n'y ait pas de risque d'atteinte à leur intégrité physique. Vers un poste de travail adapté à l'individu.





# Questions ?



"question mark" by [WingedWolf](#) is  
licensed under [CC BY-NC-ND 2.0](#).



# Merci pour votre attention

## Vers un poste de travail adapté à l'individu

Service national de la sécurité dans la fonction publique  
[www.snsfp.public.lu](http://www.snsfp.public.lu)  
[snsfp@snsfp.etat.lu](mailto:snsfp@snsfp.etat.lu)